

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES

MUNICIPALITÉ



LA CONCEPTION

LA NATURE... PAISIBLE.

AVIS PUBLIC

**Demande de dérogation  
mineure aux règlements  
d'urbanisme**

Le Conseil municipal rendra une décision à une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme le 13 novembre 2023, à compter de 19h30, à la salle du conseil municipal au 1371, rue du Centenaire, La Conception.

**La demande de dérogation mineure (# 2023-00061) porte sur une unité d'hébergement de prêt-à-camper à l'intérieur d'un centre d'interprétation de la nature, à l'adresse 1225 rue des Roses, identifié au Cadastre du Québec par le numéro de lot rénové 6 515 690.**

**Elle vise à autoriser la construction d'une unité d'hébergement de prêt-à-camper à une distance de 24 mètres d'une autre unité d'hébergement de prêt-à-camper, alors que le paragraphe c) de l'article 10.18 du Règlement de zonage numéro 14-2006 exige qu'une distance minimale de trente (30) mètres doit séparer les unités d'hébergement de prêt-à-camper les unes des autres.**

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à cette demande par courriel à [direction@municipalite.laconception.qc.ca](mailto:direction@municipalite.laconception.qc.ca)

Donné à La Conception le 17 octobre 2023.



Josiane Alarie  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

Certificat de publication

Je soussignée Josiane Alarie, de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.municipalite.laconception.qc.ca](http://www.municipalite.laconception.qc.ca), le 17 octobre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 17 octobre 2023



Josiane Alarie  
Directrice générale et greffière-trésorière